

DECRET N° 2010-274/PRES/PM/SECU portant adoption du Plan d'action 2011-2015 de mise en oeuvre de la police de proximité au Burkina Faso. JO N° 25 DU 24 JUIN 2010

LE PRESIDENT DU FASO,

PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2010-105/PRES/PM du 12 mars 2010 portant remaniement du Gouvernement ;

VU le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU la loi n°032-2003/AN du 14 mai 2003 relative à la sécurité intérieure ;

Sur rapport du Ministre de la sécurité ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 avril 2010 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Est adopté le Plan d'action 2011-2015 de mise en oeuvre de la police de proximité au Burkina Faso dont le texte est joint en annexe.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la sécurité est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 25 mai 2010

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre de la sécurité

Emile OUEDRAOGO

DEUXIEME PLAN D' ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE

DE LA POLICE DE PROXIMITE (2011-2015)

INTRODUCTION

L'examen du bilan du premier plan d'action (2005 - 2009) de mise en œuvre de la police de proximité a mis en évidence un certain nombre d'acquis et des limites reconnus par les différentes parties prenantes. L'existence de Comités Locaux de Sécurité (CLS) fonctionnels et l'amorce d'une nouvelle forme de collaboration entre les populations et les forces de sécurité constituent des acquis fondamentaux qui nécessitent une consolidation. Cependant la plupart des CLS n'ont pu être installés ou ne sont pas opérationnels au regard des résultats escomptés. La raison fondamentale de cet état de fait est relative à la non intégration des référentiels socioculturels des populations dans la mise en œuvre de la police de proximité. L'existence par ailleurs d'initiatives endogènes de lutte contre l'insécurité dans certaines communautés et leur niveau d'efficacité sont illustratifs de la pertinence de la prise en compte des valeurs socioculturelles dans la mise en œuvre de la police de proximité. Cet ensemble de facteurs ou constats a prévalu à une réorientation du concept « police de proximité » ou participation communautaire à la lutte contre l'insécurité. Cette réorientation s'inscrit également dans le cadre de la formulation de la Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure et de la dynamique de formulation du second plan de mise en œuvre de la police de proximité visant l'amélioration des acquis antérieurs.

La réorientation du concept se fonde sur trois dimensions majeures qui sont relatives :

- à la notion de sécurité qui s'élargit à d'autres champs de considération en faisant appel à la sécurité humaine qui prend l'individu et son bien être comme références ;
- à la prise en compte des référentiels socioculturels des communautés dans la démarche conceptuelle de la police de proximité ;
- au choix d'une méthodologie appropriée.

Cette réorientation se matérialisera par :

- l'accompagnement des initiatives locales ou initiatives communautaires existantes et éprouvées ;
- l'appui à l'émergence d'initiatives locales ;
- l'appui à la mutation des CLS existants.

L'élaboration de ce second plan d'action a été réalisée à partir d'un certain nombre de critères ou principes fondamentaux qui sont :

- le changement d'approche de mise en œuvre selon les 3 axes de la réorientation dans une perspective d'amélioration des résultats acquis ;
- la révision de l'architecture institutionnelle de mise en œuvre ;
- la prise en compte des acquis et des faiblesses du premier plan d'action.

Ce deuxième plan d'action s'inscrit alors dans une logique de recherche de plus de performance et d'impact en matière de sécurité au profit de l'ensemble des populations dans une perspective de développement humain durable. Il s'organise autour d'un objectif global et de quatre objectifs spécifiques.

L'année 2010 est une année transitoire de bilan et de programmation. Toutefois les activités de mise en œuvre et de fonctionnement de la police de proximité se poursuivent.

I : CADRE LOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE DU DEUXIEME PLAN D' ACTIONS QUINQUENAL (2011-2015)

DE LA POLICE DE PROXIMITE

OBJECTIF GLOBAL : Renforcer la participation communautaire aux côtés des forces de sécurité intérieure dans la résolution des problèmes de sécurité.

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER					INDICATEURS	STRUCTURES RESPONSABLES	AUTRES ACTEURS
			An I	An II	An III	An IV	An V			

<p style="text-align: center;">I</p> <p>Intégrer au mandat opérationnel des forces de sécurité intérieure la participation des communautés à la gestion de la sécurité par la prévention de l'insécurité.</p>	<p>1-1 Relire le décret N° 2005 – 245 / PRES/ PM/ SECU/ MATD/MJ/ MFB/MPDH du 12/05/2005 portant création, composition, attribution et fonctionnement des comités locaux de sécurité pour prendre en compte les éléments de la réorientation.</p>	<p>Le décret portant mise en place des CLS est relu et adopté selon la nouvelle vision.</p>	X					<p>.</p> <p>Le nouveau décret est disponible</p>	<p>DPP</p>	<p>Ministères partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH
	<p>1-2 Organiser par région une session de sensibilisation et de formation au profit des préfets, des maires ainsi que des responsables des services de sécurité sur</p>	<p>Treize (13) sessions de sensibilisation et de formation sont tenues au profit des préfets, des maires ainsi que des responsables des services de</p>	X					<p>Le nombre de sessions organisées.</p>	<p>DPP</p> <p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DEF - MATD - MJ - MEF

	la nouvelle approche de la police de proximité.	sécurité sur la nouvelle approche de la police de proximité.								- MPDH -Points focaux
	1- 3 Organiser deux (02) sessions de sensibilisation et de formation au profit des Gouverneurs de régions et des Hauts Commissaires de provinces sur la nouvelle approche de la police de proximité.	Deux sessions de sensibilisation et de formation sont tenues au profit de treize (13) Gouverneurs de régions et de quarante cinq (45) Hauts Commissaires de provinces sur la nouvelle approche de la police de proximité.	X					Le nombre de sessions organisées et de Gouverneurs et Hauts Commissaires sensibilisés.	DPP DAF DEP	- DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH -Points focaux
		52 formateurs des personnels de sécurité ont bénéficié de						Le nombre de personnels formés		

	1- 4 Assurer la formation de quatre (04) formateurs par région	formation de formateurs	X	X	X	X	X		EMGN DGPN DPP DEP	- Autorités administratives déconcentrées - Collectivités locales - Points focaux - Partenaires Techniques et Financiers
	1-5 Assurer la formation des responsables des structures communautaires. .	Huit mille six cent vingt cinq (8625) responsables de structures communautaires sont formés.	X	X	X	X	X	Le nombre de responsables de structures communautaires formés .	DPP DAF DEP	- DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH - Collectivités locales - Points focaux - Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

	1-6 Organiser des journées nationales de sécurité publique.	Des journées nationales sur la sécurité publique sont organisées une fois par an.		X	X	X	X	La tenue effective des journées.	EMGN DGPN DPP CNVA	- Autorités adm. déconcentrées - Collectivités locales - Points focaux - Partenaires Techniques et Financiers
II Promouvoir des initiatives locales de sécurité endogènes de lutte contre la criminalité	2-1 Accompagner les initiatives locales existantes et éprouvées	8317 structures communautaires ouvertes de sécurité sont fonctionnelles dans les villages et secteurs	X	X	X	X	X	Nombre de structures communautaires fonctionnelles	EMGN DGPN DPP	- DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH

	2-3 Accompagner la mutation des CLS existants.	Idem	X	X	X	X	X	Nombre de structures communautaires fonctionnelles	EMGN DGPN DPP	- MATD - MJ - MEF - MPDH - Collectivités locales - Points focaux -PTF
	2-4 Tenir des réunions régulières des structures communautaires.	Au moins une réunion mensuelle de bilan et de programmation est tenue par les structures communautaires.	X	X	X	X	X	Le nombre de réunions effectivement tenues.	Structures communautaires.	- EMGN - DGPN - DPP - Points focaux - Partenaires techniques et financiers
III Faciliter la contribution des organisations	Vulgariser les meilleures pratiques d'approche en résolution	les meilleures pratiques d'approche en résolution de	X	X	X	X	X	Le nombre de formations en meilleures pratiques de	M SECU M DEFENSE	- Points focaux

communautaires à la résolution des problèmes locaux.	de problèmes locaux dans les régions.	problèmes locaux. sont vulgarisées auprès des structures communautaires de sécurité.						savoir faire en approche de résolution de problèmes locaux.	DGPN EMGN DPP	- Autorités administratives déconcentrées - Collectivités locales
IV	4-1 Relire, valider et développer trois modules de formation sur la police de proximité selon la nouvelle vision à l'ENP et au CECPG.	Les trois modules de formation sur la police de proximité sont relus, validés et développés selon la nouvelle vision à l'ENP et au CECPG.	X	X	X	X	X	Les modules sont enseignés dans les écoles concernées.	DPP ENP CECPG	- DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH - EMGN - DGPN - Partenaires techniques et financiers
	4-2 Organiser treize (13) sessions de formations sur la police de proximité selon la nouvelle vision au profit des personnels de sécurité sur le terrain.	Une session de formation sur la police de proximité selon la nouvelle vision est réalisée dans chaque région. .	X	X				Le nombre de sessions de formations réalisées.	EMGN DGPN DPP	- Les points focaux de région - PTF

leurs rapports réciproques.									DAF	
	4-3 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication de la police de proximité.	Une stratégie de communication existe et est mise en œuvre.	X	X	X	X	X	L'existence et la mise en œuvre de la stratégie.	EMGN DGPN DPP DAF DCPM	- Points focaux de région - Techniciens de la communication - PTF - Autorités administratives déconcentrées - Collectivités locales - Structures communautaires
	4-4 Organiser des séminaires de sensibilisation sur la police de proximité selon la nouvelle vision au profit des autres acteurs de terrain (services publics, collectivités locales ...).	Treize (13) rencontres régionales de sensibilisation sur la police de proximité sont organisées au profit des acteurs de terrains (services publics,	X	X				Le nombre de rencontres organisées.	EMGN DGPN DPP DAF DCPM	- Points focaux de région - PTF - Autorités administratives déconcentrées

		collectivités locales ...).									<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales - Structures communautaires
	4-5 Mettre régulièrement à jour les données en matière de police de proximité sur le site Web du ministère.	Le site web du MSECUC est régulièrement mis à jour notamment en matière de données sur police de proximité.	X	X	X	X	X	La mise à jour des informations sur le site.	DPP DCPM DCTI	<ul style="list-style-type: none"> - DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH - Points focaux - Partenaires Techniques et Financiers 	
	5-1 Recruter de nouveaux personnels de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - 375 policiers sont recrutés chaque année ; - 250 gendarmes sont recrutés chaque année. 	X	X	X	X	X	Le personnel effectivement recruté.	DEF DRH DEP EMGN	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat	

V Adapter les structures administratives aux exigences de la police de proximité.									DGPN	
	5-2 Mettre en œuvre un plan de couverture sécuritaire.	au moins un service de sécurité est implanté dans chaque chef-lieu de commune rurale.	X	X	X	X	X	Le nombre de services implantés.	DEF DGPN EMGN DEP DAF DPP	- MATD - MEF
	5-3 Renforcer les patrouilles régulières et les visites de secteurs.	les patrouilles régulières et les visites de secteurs sont renforcées.	X	X	X	X	X	Le niveau d'augmentation des patrouilles et des visites de secteurs.	EMGN DGPN	SECU DEF EMGN DGPN
	5-4 Vulgariser la pratique de l'approche en résolution de problèmes locaux.	L'approche en résolution des problèmes locaux est vulgarisée	X	X	X	X	X	Le nombre de services déconcentrés de sécurité ayant bénéficié de savoir faire en	DGPN EMGN	- Points focaux

		auprès des services déconcentrés de sécurité.						approche de résolution de problèmes locaux.	DPP	- Autorités administratives déconcentrées - Collectivités locales
	5-5 Engager un processus de réflexion sur la perspective d'un cadre unitaire de traitement des questions de développement et de sécurité au niveau village.	Des propositions consensuelles de mise en place d'un cadre unitaire de développement et de gestion des questions de sécurité sont formulées.	X	X	X	X	X	Les propositions sont disponibles	DPP	- DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH - Autorités déconcentrées - PTF - Collectivités locales

<p style="text-align: center;">VI</p> <p>Garantir l'efficacité de la mise en œuvre du plan d'actions.</p>	<p>Assurer un suivi et des évaluations périodiques.</p>	<p>Un plan de suivi et évaluation est formulé et mis en œuvre.</p>	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>	<p>Existence de rapports de suivi et d'évaluation conformément au plan établi.</p>	<p>EMGN</p> <p>DGPN</p> <p>DPP</p> <p>Services provinciaux de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DEF - MATD - MJ - MEF - MPDH - PTF - Autorités administratives déconcentrées - Collectivités locales - Points focaux
---	---	--	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--	--	--